

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

REUNION PUBLIQUE N°2 – ATELIER PARTICIPATIF

PHASE 1 : DIAGNOSTIC ET ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Date : lundi 6 février 2023 – 18h30 – Le Patio

Etabli par : Marie LEBEAU, LM Urbanisme et Juliette MINIOT, Biotope

Diffusion : Commune de Brezolles

INTRODUCTION

Monsieur le Maire remercie les personnes présentes pour leur présence au Patio ce soir. Il rappelle qu'une première réunion de concertation a eu lieu le mardi 22 novembre 2022, lançant officiellement la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Cette première réunion avait rassemblé assez peu de Brezolliens, malgré la communication faite par la commune.

Monsieur le Maire constate qu'une quinzaine d'habitants est présente ce soir et s'en réjouit.

La procédure de révision du PLU d'une durée d'environ deux ans est menée à l'initiative de la commune de Brezolles, en partenariat avec l'Agglomération du Pays de Dreux. Un groupement de bureaux d'études a été retenu pour accompagner la commune dans la révision de son PLU. Il est composé de trois bureaux d'études :

- LM Urbanisme, spécialisé en urbanisme règlementaire, représenté ce soir par Marie LEBEAU, urbaniste de formation et Présidente de LM Urbanisme ;
- Biotope, acteur de référence en ingénierie écologique, qui assurera tout le volet environnemental de la révision du PLU (état initial de l'environnement, évaluation environnementale), représenté par Juliette MINIOT, chef de projet ;
- UA64, cabinet d'avocats, spécialisé en droit de l'urbanisme ;

Dans un premier temps, Marie LEBEAU, LM Urbanisme, et Juliette MINIOT, Biotope, présentent les principaux constats du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement, première phase de la procédure de révision du PLU.

La présentation appelle les remarques suivantes des participants :

- Qu'est ce qui est mis en œuvre pour remédier aux pertes importantes constatées sur le réseau d'eau potable ?

Réponse : D'importants travaux ont été budgétés fin 2022 pour moderniser le réseau d'eau potable. Les travaux doivent commencer prochainement.

- La mauvaise qualité de l'eau de la Meuvette, ainsi que la sécheresse constatée (y compris en plein hiver) inquiètent les participants. Idem pour la Gervaine.
- Il manque un corridor entre la Meuvette et le secteur des Tuileries.

A l'issue de la présentation, Marie LEBEAU invite les participants à s'installer en tables rondes de 5 personnes environ et d'échanger ensemble sur les enjeux de la révision du PLU de Brezolles, pendant 1h environ.

SYNTHESE DES RESTITUTIONS

A la fin du temps imparti, un rapporteur par table restituera une synthèse des échanges :

(les réponses apportées sont indiquées en italique)

Table 1 :

- **Les atouts identifiés** : l'école, le collège, les médecins, l'aire de camping-car, le marché (même si il est trop petit), la gendarmerie (malgré une offre de service qui s'est réduite), les cars scolaires, la DDE (très efficace l'hiver) comme les agriculteurs (très efficaces également pour le déneigement)...
- **Les inconvénients** : absence de bus vers Chartres, vers Paris et Verneuil, absence de trottoirs adaptés aux Personnes à Mobilité réduite, pas de balisage du sentier.
- **Les propositions** :
 - L'implantation d'un centre d'apprentissage à la place de l'ancien EHPAD, en lien avec les entreprises présentes dans la zone d'activités économiques (métiers manuels) pourrait être intéressante pour la commune ;
 - Développer l'offre de stationnement dans le centre-ville : il y a de plus en plus de logements et pas de parkings. Les parkings route de la Ferté et route de Senonches sont toujours pleins ;
 - Il manque une rambarde de protection sur le pont route de Verneuil pour sécuriser les déplacements piétons ;
 - Améliorer la signalétique : équipements, parkings, etc. ;
 - Créer du stationnement vélo à l'étang et installer des toilettes publiques ;
 - Creuser les étangs pour en faire un réservoir d'eau ;
 - Préserver le paysage de bocage, les haies paysagères notamment sur le secteur du Tramway ;
 - Restaurer le moulin de Crucey Villages;
 - Développer les commerces en centre-ville ;
 - Aménager une vraie place de la Mairie, lieu de rassemblement et de convivialité ;
 - Créer un tiers lieu sur la friche de l'ancien silo ;
 - Favoriser le développement touristique de la commune.

Table 2 :

- **Les atouts identifiés** : l'école, le collège, les équipements petite enfance, l'EHPAD ;
- **Les besoins** : plus d'emplois ;
- **Les constats/propositions** :
 - Il y a assez de commerces à Brezolles ;
 - Beaucoup de parkings, mais ils sont toujours remplis. D'autant plus qu'il y a un projet de parking en face de la gendarmerie ;
 - Une absence de stationnement vélo ;
 - Il faut ABSOLUMENT que les parkings soient végétalisés/non imperméabilisés ;
 - Une absence de parking poids lourds. Est-ce un choix de la municipalité ?

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un choix de la municipalité. Il n'y a pas assez de place au niveau du rond-point pour aménager un parking poids lourds.

- Proposition : création d'un parking poids lourds sur les vestiges de l'ancien silo ;
- Les haies le long de la Meuvette ont été un peu trop taillées. Cela risque de mettre en péril leur repousse ;
- Rénover la passerelle au niveau de l'étang ;
- Conserver les haies (notamment celles de la Tuilerie) ;
- Développer les panneaux solaires sur les équipements communaux.

Table 3 :

- **Les atouts identifiés** : les étangs, la future autoroute (implantation de nouvelles activités) ;
- **Les inconvénients** : un certain déclin commercial, des médecins généralistes âgés, bientôt en retraite, la future autoroute (augmentation du trafic des poids lourds), pas de bus vers Verneuil, police municipale peu présente (1 journée/semaine), gendarmerie souvent fermée ;

Concernant la gendarmerie, Monsieur le Maire précise qu'il y a un manque d'effectifs réel, mais un renforcement de l'équipe présente à Brezolles est prévu pour cet été.

- **Les constats/propositions** :
 - Améliorer la signalétique du Parc Saint André et lutter contre les dégradations ;
 - Améliorer la gestion des espaces verts autour de l'étang afin que cela soit moins « le désert » ;
 - Créer une liaison piétonne entre la Meuvette et le Parc Saint André.

Monsieur le Maire remercie les différents rapporteurs, ainsi que l'ensemble des participants pour leurs contributions.

Certaines propositions faites sont en cours de réalisation : renforcement des voies douces, aménagement du site de l'ancien silo.

Monsieur le Maire partage les constats faits par les habitants sur certains points : vieillissement des médecins et inquiétude sur la relève, absence de liaisons en bus vers Verneuil. Malheureusement, la commune n'est pas forcément maîtresse dans ces domaines. De plus, pour ce qui concerne le bus entre Verneuil et Brezolles, la mise en place serait compliquée car c'est un autre département et une autre région.

L'assemblée n'ayant plus de questions, Monsieur le Maire clôt la réunion à 20h30 et invite les participants à partager un moment convivial autour d'un pot de l'amitié.